

in the options entry

All words entered At least one of the words entered Exact expression

Collapse everything Expand everything

- - [Aide à la consultation en Salle des inventaires virtuelle](#)
 - [Conseils pour la recherche](#)
 - [Faire une recherche simple](#)
 - [Effectuer une recherche avancée](#)
 - [Consulter les archives numérisées](#)
 - [Parcourir les fonds](#)
 - [Consulter les fiches d'aide à la recherche](#)
 - [Accéder à votre espace personnel](#)
 - [Réserver un document](#)
 - [Demander la reproduction d'un document](#)
 - [Demander une autorisation de consultation](#)
 - [Effectuer une demande d'aide à la recherche](#)
 - [Aide à la recherche thématique](#)
 - [Les guides de sources pour démarrer une recherche historique](#)
 - [Art et architecture](#)
 - [Histoire de l'art au XIXe siècle : généralités](#)
 - [Biographie d'artistes et d'architectes, XIXe-XXe siècles](#)
 - [Les archives des Musées nationaux aux Archives nationales](#)
 - [Les échanges artistiques entre la France et l'étranger XIXe-XXe siècle](#)
 - [Les artistes et leurs galeries. Réception croisée. Paris-Berlin. 1900-1950](#)
 - [Commandes publiques aux artistes \(1945-1965\) : guide des sources archivistiques conservées aux Archives nationales](#)
 - [Culture et société](#)
 - [Architecture/équipement et éducation populaire](#)
 - [Guide des sources conservées aux Archives nationales sur les politiques d'éducation prioritaire](#)
 - [Les consultations de la jeunesse \(guide des sources archivistiques conservées aux Archives nationales\)](#)
 - [État des sources d'archives publiques relatives à l'histoire de la lutte contre le sida conservées aux Archives nationales](#)
 - [Droit, police et justice](#)
 - [Économie et finances](#)
 - [Histoire des entreprises](#)
 - [Les dossiers de réception ou homologation de véhicules](#)
 - [Les enquêtes statistiques](#)
 - [Économie et finances : signets Archives nationales](#)
 - [Enseignement et recherche](#)
 - [Généalogie et biographie](#)
 - [La généalogie](#)
 - [Étudier un nom de lieu ou de personne : les collections du Centre d'onomastique](#)
 - [Actes royaux de l'Ancien Régime intéressant une famille ou un individu](#)
 - [Une famille noble ou bourgeoise sous l'Ancien Régime](#)
 - [Héraldique et armoiries](#)
 - [Les métiers sous l'Ancien Régime](#)
 - [Une famille noble ou notable sous la Révolution et au XIXe siècle](#)
 - [Rechercher un émigré de la Révolution \(1789-1825\)](#)
 - [Les fonds de juridiction à l'usage du généalogiste](#)
 - [Les recherches biographiques, du XIXe au milieu du XXe siècle](#)
 - [La base Quidam](#)
 - [Vous recherchez le dossier d'un membre de la Légion d'honneur ?](#)
 - [L'ordre de la Légion d'honneur](#)
 - [Les décorations de l'Instruction publique et de l'Éducation nationale](#)

- [Titres, anoblissements, majorats et armoiries \(1808-1848, 1852-1907\)](#)
- [Les changements de noms](#)
- [Les passeports au XIXe siècle](#)
- [Les dossiers de recours en grâce \(XIXe – XXe siècles\)](#)
- [Les juges et les justices de paix \(1790-1958\)](#)
- [Biographies d'industriels, de commerçants et d'artisans, XIXe-XXe siècles](#)
- [Le personnel du ministère du Commerce et de l'Industrie](#)
- [Vous recherchez un militaire ?](#)
- [Les militaires](#)
- [Enseignants et enseignés dans les fonds de l'Instruction publique](#)
- [Les enseignants aux XIXe et XXe siècles](#)
- [Les étudiants aux XIXe et XXe siècles](#)
- [Les lycéens au XIXe siècle dans les fonds de l'Instruction publique](#)
- [Le personnel des compagnies ferroviaires, XIXe-XXe siècles](#)
- [Médecin ou officier de santé au XIXe siècle](#)
- [DOM TOM : recherches généalogiques](#)
- [Guerre et conflits armés](#)
 - [Combattants et victimes de la Première Guerre mondiale](#)
 - [Les registres d'état civil des régiments de la guerre de 1914-1918](#)
 - [Les livres d'or des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale](#)
 - [Les réfugiés en France à la suite de la Guerre civile espagnole \(1936-1940\)](#)
 - [Les prisonniers de guerre français sous le IIIe Reich](#)
 - [Main-d'oeuvre française exploitée par le IIIe Reich : S.T.O.](#)
 - [La déportation dans les camps nazis](#)
 - [Spoliation et internement des Juifs de France](#)
 - [Les prisonniers de guerre allemands en France 1944-1949](#)
 - [Guide des sources sur les dommages de guerre : destructions, réparations, indemnisations \(XIXe-XXe siècles\)](#)
- [Iconographie, cartes et plans](#)
 - [Vous recherchez des documents iconographiques ?](#)
 - [Les sceaux \(fiche experte\)](#)
 - [Une carte, un plan ou un document figuré](#)
 - [Sources photographiques : les fonds du XXe siècle](#)
 - [La photothèque de l'Agriculture](#)
 - [La photothèque du Tourisme](#)
 - [La photothèque du ministère de l'Urbanisme et de la Reconstruction \(1944-1971\)](#)
- [Naturalisation et nationalité](#)
 - [Vous recherchez un dossier de naturalisation?](#)
 - [Les dossiers de naturalisation](#)
 - [Les dossiers de naturalisation de ressortissants algériens](#)
 - [Les options des Alsaciens-Lorrains \(1872-1873\)](#)
- [Notaires de Paris](#)
 - [Les actes des notaires de Paris \(fiche découverte\)](#)
 - [Les actes des notaires de Paris \(fiche approfondie\)](#)
 - [Les actes des notaires de Paris \(fiche experte\)](#)
- [Politique et administration](#)
 - [Les actes dans les fonds du Parlement de Paris, 1254-1790](#)
 - [Les chambres des comptes aux Archives nationales](#)
 - [Les relations franco-russes dans les fonds des Archives nationales \(1717-1939\)](#)
 - [Séances et débats des assemblées parlementaires](#)
 - [Les décrets, arrêtés et circulaires du ministère de l'intérieur](#)
 - [Le "fonds de Moscou" : recherche d'un dossier nominatif](#)
 - [Les sources relatives à l'Algérie \(1945-1995\)](#)
 - [Les archives des services du Premier ministre](#)
- [Religions](#)
 - [43 - Histoire religieuse avant la Révolution](#)
 - [Histoire religieuse, XIXe-XXe siècles](#)

- [Un ecclésiastique \(XIXe-XXe siècles\)](#)
- [Un ordre religieux, une congrégation, un tiers-ordre ou une confrérie \(XIXe-XXe siècle\)](#)
- [Les biens, les bâtiments et le mobilier des établissements ecclésiastiques \(XIXe-XXe s.\)](#)
- [Santé et protection sociale](#)
- [Sciences et techniques](#)
- [Villes et territoires](#)
 - [Une commune en France](#)
 - [Une localité d'Île-de-France sous l'Ancien Régime](#)
 - [Localiser et étudier une construction ou une parcelle à Paris](#)
 - [Un bâtiment](#)
- [Fiches expertes et guides](#)
- [FAQ](#)
- [Chantiers d'inventaires du Minutier central des notaires de Paris](#)
 - [Histoire de l'élaboration des instruments de recherche du Minutier](#)
 - [Liste exhaustive et chronologique des instruments de recherche](#)
 - [Inventaires généraux](#)
 - [Réserve du Minutier central](#)
 - [Minutes du XVe siècle](#)
 - [Fichiers généraux XVIe siècle](#)
 - [Histoire de Paris et de ses environs au XVIe siècle](#)
 - [Les minutes des notaires parisiens \(1559-1577\) - Étude XXXVI](#)
 - [Fichiers généraux XVIIe-XVIIIe siècle](#)
 - [Base RENO \(1650\)](#)
 - [Fichiers Révolution - Empire](#)
 - [Fichiers généraux XIXe siècle](#)
 - [Bases ARNO \(1551, 1751, 1761, 1851\)](#)
 - [Fichiers aléatoires - Actes signalés lors de recherches ponctuelles, XVe-XXe siècle](#)
 - [Les minutes de Michel de Felin \(étude III\)](#)
 - [Inventaires par type d'acte](#)
 - [Inventaires après décès \(1483-1610\)](#)
 - [Fichiers XVIe siècle](#)
 - [Fichiers XVIIe siècle](#)
 - [Fichiers et bases XVIIIe siècle](#)
 - [Base Miriad 1 - inventaires après décès \(1770-1790\)](#)
 - [Base Geneanot \(1780-1790\)](#)
 - [Base Miriad 2 - inventaires après décès \(1801-1850\)](#)
 - [Base Miriad 3 - inventaires après décès \(1851-1871\)](#)
 - [Art et artisanat](#)
 - [Art et architecture avant 1515](#)
 - [Histoire de l'art XVIe siècle](#)
 - [Le goût pour la peinture entre 1550 et 1610](#)
 - [Histoire de l'art XVIIe siècle](#)
 - [Le goût pour la peinture au début du règne de Louis XIII \[1612-1660\]](#)
 - [François Mansart, les bâtiments \(1623-1665\)](#)
 - [Histoire de l'art XVIIIe siècle](#)
 - [Métiers d'art XVIIIe siècle](#)
 - [Artistes et collectionneurs français du XVIIIe siècle](#)
 - [Le goût pour la peinture autour de 1700](#)
 - [Musique](#)
 - [La musique au XVIe siècle](#)
 - [La musique au XVIIe siècle](#)
 - [La musique au XVIIIe siècle](#)
 - [Littérature](#)
 - [Histoire littéraire XVIe siècle](#)

- [Ronsard et ses amis](#)
- [Histoire littéraire XVIIIe siècle](#)
- [Écrivains de théâtre \(1600-1649\)](#)
- [Le théâtre professionnel à Paris \(1600-1649\)](#)
- [Cent ans de recherches sur Molière](#)
- [Histoire littéraire et théâtre XVIIIe siècle](#)
- [Vie intellectuelle](#)
 - [Histoire du livre](#)
 - [Histoire des collèges et université](#)
- [Autres thèmes](#)
 - [Notaires XVIe-XIXe siècle](#)
 - [Étrangers XVIe-XIXe siècle](#)
 - [Histoire des sciences et des techniques XVIe-XIXe siècle](#)
 - [Protestants de Paris au XVIIIe siècle](#)
 - [Les valets de chambre du roi au XVIIIe siècle](#)
 - [Les membres du conseil général de la commune robespierriste de Paris](#)
 - [Histoire économique et sociale \(1800-1830\)](#)
 - [De l'image fixe à l'image animée \(1820-1910\)](#)
- [Collections particulières du Minutier central](#)
 - [Inventaire des "Mélanges" \(dossiers de clients\) XIIIe-XXe siècle](#)
 - [Placards et affiches XVIe-XIXe siècle](#)
 - [Placards après décès XVIIIe-XIXe siècle](#)
 - [Fichier des sceaux fin XVIIIe-XIXe siècle](#)
 - [Enregistrement des contrats de mariage de commerçants \(1829-1934\)](#)
- [Notaires et archives privées](#)

Les dossiers de naturalisation de ressortissants algériens

1. Le statut civil des Algériens avant 1962

1. Généralités

Jusqu'à la date de l'indépendance (5 juillet 1962), les Algériens disposaient tous de la nationalité française à la suite de la loi du 7 mai 1946 ; ils bénéficiaient aussi de l'égalité électorale établie par la loi du 5 février 1958.

Cependant si les Algériens étaient tous de nationalité française, leur statut juridique était différent. La presque totalité de la population gardait un statut personnel de droit local (loi musulmane) ; seuls bénéficiaient du statut civil de droit commun (code civil) ceux qui avaient fait une demande spécifique et avaient été admis à la qualité de citoyen français par :

- décret pris en application du *senatus consulte* du 14 juillet 1865 [Texte fondateur sur la naturalisation et le droit des personnes en Algérie],

- jugement du tribunal de première instance de leur lieu de résidence, en application de la loi du 4 février 1919.

Seuls les Français de statut civil de droit commun (citoyens français) domiciliés en Algérie à la date de l'indépendance ont conservé la nationalité française quelle que soit leur situation au regard de la nationalité algérienne (ordonnance du 21 juillet 1962, article 1).

Les Algériens de statut civil de droit local (sujets français), qui avaient donc conservé leur statut personnel musulman, ont perdu la nationalité française, sauf s'ils ont souscrit, sur le territoire métropolitain, une déclaration récongnitive de nationalité française avant 1967 environ.

Aujourd'hui, pour qu'un Algérien se voie reconnaître la nationalité française par filiation, il faut donc qu'il prouve que son ascendant avait le statut civil de droit commun à la date de l'indépendance ou qu'il a souscrit une déclaration récongnitive dans les années qui ont suivi.

2. Observations particulières

L'ordonnance du 7 mars 1944 déclarait citoyens français à titre personnel, les Français musulmans de sexe masculin, âgés de 21 ans et plus, appartenant à certaines catégories socio-professionnelles, comme anciens officiers, diplômés, fonctionnaires, personnalités diverses, membres de la Légion d'honneur. Mais cette ordonnance ne conférait pas le statut civil de droit commun et ne pouvait donc pas permettre de conserver la nationalité française après l'indépendance de l'Algérie : la nationalité française a donc été perdue en 1962.

Le service militaire n'est pas une preuve de l'acquisition du statut civil de droit commun. Le décret du 21 avril 1866 ouvrait l'armée française et certaines fonctions et emplois civils à ceux qui avaient le statut civil de droit local.

L'obtention de décoration, l'attribution d'une fonction administrative (caïd, adjoint indigène...), l'exercice d'un mandat électoral, la possession d'une carte d'identité ou d'électeur ne suffisaient pas à modifier le statut juridique des personnes.

Les Juifs d'Algérie ont fait l'objet d'une naturalisation collective par décret du 24 octobre 1870 dit décret Crémieux (il n'a donc pas été ouvert de dossier individuel de demande de naturalisation).

Les étrangers résidant en Algérie sont restés soumis au *senatus consulte* du 14 juillet 1865 puis à la loi du 10 août 1927.

2. La recherche de l'existence d'une naturalisation

La recherche d'un décret d'admission aux droits de citoyen français

La recherche d'une éventuelle naturalisation doit impérativement débiter par la recherche d'un décret de naturalisation. Cette recherche doit obligatoirement être faite **par le demandeur lui-même.**

Les décrets de naturalisation sont tous publiés ; c'est le rôle des bibliothèques publiques et non des services d'archives de conserver les publications ; il peut arriver que les services d'archives les proposent, par commodité pour les lecteurs, en libre accès au titre des usuels de leur salle de consultation mais ces collections sont souvent incomplètes. Voir la page :

A signaler:

[Bulletin officiel du Gouvernement général de l'Algérie \[1861 - 1926\]](#)

Sur le site de Pierrefitte, un Bureau des recherches administratives est ouvert les lundis de 14h à 16h40 : il apporte une aide pour les seules recherches administratives.

Si vous ne trouvez pas de décret d'admission aux droits de citoyen français concernant votre ascendant, il est inutile de venir aux Archives nationales ou aux Archives nationales d'outre-mer pour poursuivre vos recherches : vous ne trouverez aucun dossier de naturalisation relatif à cette personne.

Les deux seules autres possibilités de prouver une naturalisation sont :

- la recherche d'un jugement d'admission aux droits de citoyen français rendus par les tribunaux algériens de première instance de 1919 à 1962 ; les dossiers ont été conservés par ces juridictions et sont donc à rechercher en Algérie ;

- la recherche d'une déclaration de reconnaissance de la nationalité française, souscrite de 1962 à 1967 environ, devant les tribunaux de première instance par les Français musulmans de statut civil de droit local, originaires d'Algérie et domiciliés en France, désireux de garder la nationalité française : il convient de s'adresser à la Sous-direction de l'accès à la nationalité française, 12 rue Francis Le Carval, 44404 Rezé cedex, qui conserve l'ensemble des dossiers finalisés.

Ces déclarations de nationalité, effectuées devant les tribunaux d'instance français, peuvent quelquefois être trouvées dans certains services d'archives départementales (Bouches-du-Rhône, Paris etc.).

Pour toutes démarches administratives en vue d'obtenir la nationalité française par filiation s'adresser directement aux services compétents en matière d'acquisition de la nationalité : consulter les sites de l'administration en particulier <http://www.service-public.fr/>

3. La recherche du dossier de naturalisation

Voir la fiche : [Vous recherchez un dossier de naturalisation ?](#)

Les conditions de consultation et de reproduction

La communication se fait par extrait, donc de façon différée, sur demande formulée depuis la salle des inventaires virtuelle des Archives nationales (explications visibles sur le site internet : www.archives-nationales.culture.gouv.fr/sia/web/guest/faire-une-recherche).; prendre connaissance de la rubrique « dossier de naturalisation » avant de formuler la réservation pour la cote indiquée).

Le délai de communication des dossiers est de 50 ans à compter du document le plus récent qui y est contenu.

La consultation des dossiers non communicables est soumise à l'obtention d'une dérogation.

Les dossiers librement communicables sont librement reproductibles :

- sur place par clichage sans flash

- sous réserve que l'état matériel permette la photocopie, moyennant un prix forfaitaire par dossier de 18 € (naturalisation par décret). La demande doit être adressée depuis la salle des inventaires virtuelle des Archives nationales.

© Archives nationales, 2013.

Fiche rédigée par Ségolène Barbiche (2005). Mise à jour : janvier 2019. [Download PDF](#)